Cabinet du Ministre Jean-Marc NOLLET

Vice-Président et Ministre wallon du Développement durable et de la Fonction Publique
En charge de l'Energie, du Logement et de la Recherche

APPEL A PROJETS

« BÂTIMENTS EXEMPLAIRES WALLONIE »

Namur, le 24 JUIN 2013

La facture énergétique est de plus en plus lourde pour TOUS

Consommer Moins

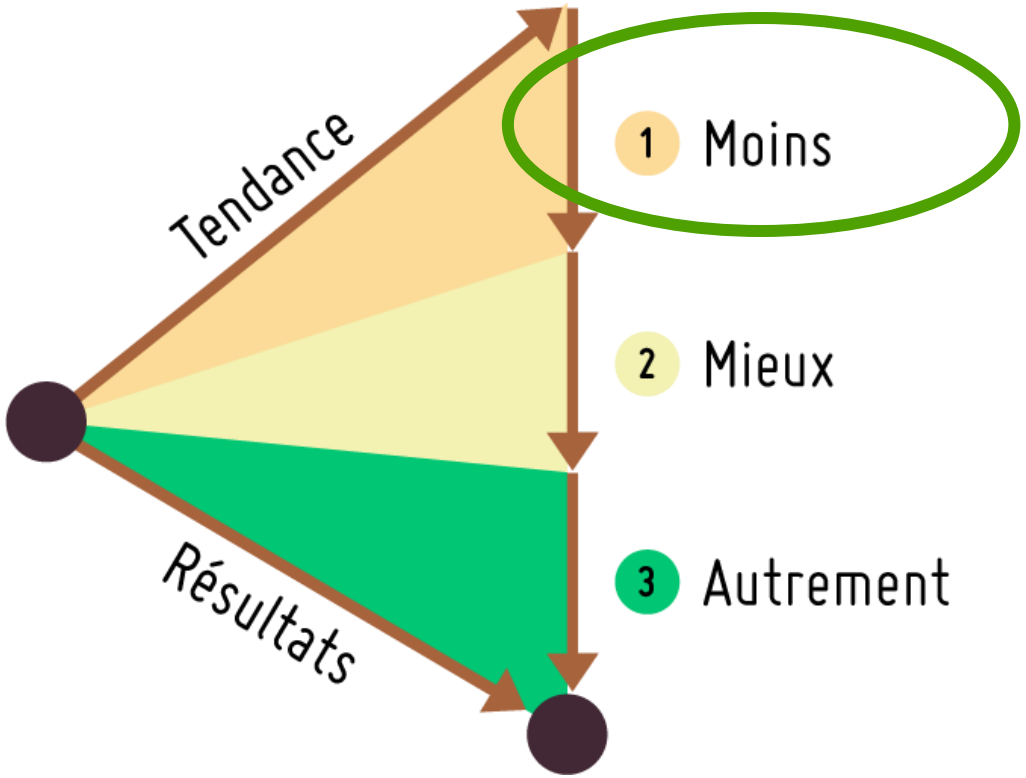

- ✔ **Réduire notre besoin énergétique global : sobriété et efficacité énergétiques**

Consommer Moins

Renforcer l'isolation
L'écopack, mesure phare de l'Alliance Emploi-Environnement
Les primes isolation
D'autres mesures / d'autres publics
Appel Ureba Exceptionnel
Appel à projets POLLEC
Tiers invest - Eclairage public
PIVERT (Plan d'Investissements Verts)
Mesures sociales MEBAR
Appels à projets bâtiments exemplaires Wallonie

Wallonie

ALLIANCE
EMPLOI-ENVIRONNEMENT

PlanMarshall
2.vert
www.wallonie.be

Pourquoi cet appel à projets ?

➡ Objectif initial :

- promouvoir et valoriser la réalisation de logements répondant à des exigences plus sévères que celles de la réglementation thermique en vigueur ;
- Offrir un appui technique aux acteurs du secteur de la construction afin de les aider à intégrer les différentes composantes du bilan énergétique dès le stade de la conception.

Pourquoi cet appel à projets a-t-il été initié ?

Action Construire avec l'énergie - Constat fin 2011 :

- les exigences règlementaires de plus en plus proches des exigences Construire avec l'Energie ;
- environ 1400 projets étaient introduits depuis 2004 ;
- de nombreux architectes étaient devenus partenaires de l'action,

L'objectif CALE était atteint et l'action pouvait donc être clôturée fin 2011

Pourquoi cet appel à projets a-t-il été initié ?

- Les bâtiments en Wallonie : 36% de la consommation énergétique
- Importance d'améliorer l'efficacité énergétique du bâti pour :
  - Réduire notre empreinte écologique
  - Faire baisser la facture énergétique des Wallons
- Nécessité d'encourager l'utilisation de matériaux durable, l'utilisation de la mobilité douce, la gestion durable de l'eau, l'intégration et la densification, l'accessibilité et l'adaptabilité
- Appels à projets qui cartonnent à Bruxelles (6ème édition)

Plan Marshall 2. Vert :

1ère Alliance Emploi-Environnement

Objectif :

« Améliorer la qualité du bâti wallon et des performances énergétiques tout en orientant le secteur de la construction vers une approche plus durable et en renforçant son niveau d'emploi ».

Objectif traduit au travers de nombreuses actions :

- ✓ évolution des exigences de PEB ;
- ✓ élaboration et mise en place de labellisation du bâtiment durable ;
- ✓ appels à projets pour la réalisation d'ouvrages exemplaires.

ALLIANCE EMPLOI-ENVIRONNEMENT

PlanMarshall 2.vert www.wallonie.be

Faites de votre maison une star du développement durable !

- Appel lancé en juin 2012
- S'adressait à tous les Wallons qui souhaitent construire ou rénover de manière durable
- Critères d'évaluation portant sur 10 thèmes et un subside de 100€/m²
- Soutien technique gratuit tout au long de la réalisation du projet
- Date limite pour introduire son dossier fixée au 31 décembre 2012

Faites de votre maison une star du développement durable !

Les projets devaient répondre à plusieurs critères :

1. **Performance énergétique**

➡ Critère important (1/3 de l'évaluation)

➡ Objectif : consommation énergétique quasi nulle

➡ Pour y parvenir, le bâtiment doit :

- ✔ limiter ses besoins en énergie ;
- ✔ couvrir un maximum ses besoins par des sources renouvelables ;
- ✔ disposer d'installations techniques efficientes ;
- ✔ disposer d'un système de ventilation efficient.

Faites de votre maison une star du développement durable !

Les projets devaient répondre à plusieurs critères :

2. Qualité environnementale

➡ Objectif : limiter l'impact environnemental

➡ Pour y parvenir, le bâtiment doit :

- ✔ avoir recours à des matériaux durables ;
- ✔ intégrer une gestion durable de l'eau ;
- ✔ s'inscrire dans une démarche de mobilité douce.

Faites de votre maison une star du développement durable !

Les projets devaient répondre à plusieurs critères :

3. Qualité architecturale

➡ Objectif : évaluation des qualités architecturales

➡ Le bâtiment doit :

- ✔ s'intégrer dans son environnement ;
- ✔ être adaptable ;
- ✔ être modulable;
- ✔ présenter une cohérence des solutions architecturales et une qualité des espaces

Faites de votre maison une star du développement durable !

Les projets devaient répondre à plusieurs critères :

4. Des solutions facilement reproductibles

➡ Objectif : des solutions techniques accessibles au plus grand nombre :

- ✔ d'un point de vue technique ;
- ✔ d'un point de vue financier.

Subside :

- 90€/m² accordés au maître d'ouvrage ;
- 10€/m² accordés au concepteur ;
- Soutien technique à disposition lors de la réalisation du projet.

APPEL À PROJETS « BÂTIMENTS EXEMPLAIRES WALLONIE »

- 72 dossiers rentrés à la date du 31 décembre 2012
- Dossiers analysés par 4 bureaux d'experts
- Dossiers présentés à un jury d'experts :
  - Mr Jean-Paul Verleyen, Architecte Professeur, Vice-doyen de la faculté d'architecutre, d'ingénierie architecturale et d'urbanisme de l'UCL ;
  - Mr Bernard Voglet, Administrateur et directeur des projets et études de l'Atelier de l'Arbre d'Or ;
  - Mme Sophie Trachte, Architecture & Climat – UCL ;
  - Mme Géraldine Dupont, Facilitateur PEB en Région Wallonne ;
  - Mmes Monique Glineur et Christina Greimers de la Direction du Bâtiment durable du SPW ;
  - Mr Cédric Dresse de la Direction de l'Aménagement opérationnel ;
  - Mme Sylvie Goffinon, représentante du Ministre de l'Energie et du Développement durable.

<u>10 thèmes</u> :

- Performance énergétique ;
- Choix des matériaux durables ;
- Gestion durable de l'eau ;
- Mobilité douce ;
- Intégration / densification urbaine et rurale ;
- Qualité des espaces (architecture) ;
- Accessibilité et adaptabilité PMR ;
- Modularité / flexibilité ;
- Rentabilité ;
- Exemplarité .

APPEL À PROJETS « BÂTIMENTS EXEMPLAIRES WALLONIE »

- 23 projets ont été retenus par le jury
- La somme totale des surfaces des projets retenus s'élève à 7415 m²
- Performance énergétique dépassant largement les limites minimales imposées par le concours
- 17 projets de construction et 6 projets de rénovation
- Des projets dans toutes les provinces
- Des projets d'habitats groupés, des immeubles, une valorisation de patrimoine modeste, du logement transgénérationnel, des maisons d'habitations mitoyennes

Parmi les projets lauréats, certains ont particulièrement marqués le jury :

- le projet « Gohy-Libert » de Soiron - cohérence des solutions performantes, réponse architecturale contemporaine adaptée au site remarquable ;
- Le projet de l'asbl Côte-à-Côte combinant intégration urbaine et aide aux personnes handicapées ;
- l'habitat groupé « Leroy-Bierlaire » qui comporte un caractère inventif des solutions adaptées à la technique ;
- les rénovations « Kessels-Kezimana » et « Aménagement d'une grange en habitation basse énergie » pour la valorisation d'un patrimoine ;
- L'habitat groupé « Baisy-Thy » par rapport à la réponse cohérente et adaptée au regard des enjeux du concours pour ce type de projet.

Félicitation pour votre investissement !

Nous allons suivre vos chantiers avec grand intérêt

Wallonie

ALLIANCE EMPLOI-ENVIRONNEMENT

PlanMarshall 2.vert
www.wallonie.be

Appel à projets

« Bâtiments exemplaires Wallonie » tertiaire

CSTC

ICEDD

Avec l'appui des conseillers énergie de :

Union Wallonne des Architectes • asbl | Cellule énergie

Confédération Construction Wallonne
Construction, énergie & environnement